JOURNEE MONDIALE DES OCEANS :
LE CESE RAPPELLE SON ENGAGEMENT EN FAVEUR
DE LA PROTECTION ET DE LA VALORISATION DE CES ESPACES

La journée mondiale des océans, qui sera célébrée le dimanche 8 juin, est l'occasion pour le CESE de rappeler son engagement en faveur de la protection et de la valorisation de ces espaces riches mais fragiles. En effet, les océans recouvrent 71 % de la surface de la terre et contiennent 98% de ses ressources hydriques. Ils rendent des services écologiques essentiels, comme la régulation du climat, et sont autant de réservoirs de biodiversité à préserver.

Si la prise de conscience de la nécessaire préservation du milieu marin n'est pas récente, il devient urgent aujourd'hui d'agir concrètement. C'est en ce sens qu'**à l'occasion de de Conférence internationale pour la gouvernance des océans, co-organisée par le CESE, a été lancé un « appel de la Haute mer »**, qui a permis de réunir et de mobiliser de nombreuses personnalités et experts autour de l'enjeu de la gestion durable des océans.

Dans la dynamique de cet appel, le CESE a voté, le 9 juillet 2013, un **avis intitulé : *Quels moyens et quelle gouvernance pour une gestion durable des océans ?*, rapporté par Catherine Chabaud**, qui insiste sur **l'urgence d'une meilleure définition du cadre de la gouvernance** et formule de nombreuses préconisations pour une gestion durable de cet espace, qui représente des enjeux économiques et énergétiques majeurs.

Suivant cet avis de juillet 2013, plusieurs travaux du CESE ont intégré la problématique des océans et de leur gestion dans leur réflexion, notamment l'avis *L'adaptation de la France au changement climatique mondial* (Jean Jouzel et Antoine Bonduelle, mai 2014) ou l'avis *Agir pour la biodiviersité* (Marc Blanc et Allain Bougrain Dubourg, septembre 2013).

L'appel pour la Haute Mer ainsi que l'avis sur la gouvernance des océans, largement relayés par les conseillers du CESE, notamment lors de **l'audition de Catherine Chabaud par la Commission du développement durable de l'Assemblée nationale le 8 octobre 2013**, ont lancé une **dynamique qui a notamment contribué à la mise en place d'une table-ronde dédiée à la biodiversité marine lors de la dernière conférence environnementale de septembre 2013.**

Cité et utilisé dans une **proposition de résolution du sénateur Paul Vergès relative à une nouvelle politique énergétique et à un co-développement durable et solidaire dans l'Océan Indien, déposé au Sénat le 3 juin 2014**, l'avis du CESE sur la gouvernance des océans permet encore aujourd'hui d'éclairer les parties prenantes et les décideurs politiques sur les enjeux relatifs aux océans. Il sera ainsi fondamental, en tant que base de réflexion, lors de la prochaine Conférence sur le Climat qui se déroulera à Paris en 2015.

Retrouvez l'ensemble des travaux du CESE : http://www.lecese.fr/travaux-du-cese/travaux-publies

www.lecese.fr/travaux-publies/quels-moyens-et-quelle-gouvernance-pour-une-gestion-durable-des-oceans (Chabaud, juillet 2013)

www.lecese.fr/travaux-publies/agir-pour-la-biodiversite (Blanc et Bougrain Dubourg, septembre 2013)
www.lecese.fr/travaux-publies/ladaptation-de-la-france-au-changement-climatique-mondial (Jouzel et Bonduelle, mai 2014)

Contact presse CESE :
Emilie Humann 07 77 26 24 60 – emilie.humann@clai2.com
Victor Boury 06 61 34 22 22 – victor.boury@clai2.com